

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2014**

Délibération
n° 2014.11.142.B

**Conservatoire Gabriel
Faure : Demande de
subvention auprès de
la Direction Régionale
des Affaires
Culturelles**

LE VINGT SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 novembre 2014**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Yannick PERONNET à Denis DOLIMONT, Jacques PERSYN à Michel GERMANEAU, Xavier BONNEFONT à François NEBOUT

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD, Gérard DEZIER

Absent(s) :

Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Xavier BONNEFONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.11.142.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

La Préfecture de région Poitou-Charentes a confirmé la suppression de l'aide de l'Etat au fonctionnement des Conservatoires à partir de 2014.

Désormais, l'attribution d'une subvention par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au Conservatoire est conditionnée au dépôt d'un projet d'éducation artistique et culturelle.

Ainsi, le Conservatoire Gabriel Fauré a sollicité une aide au projet « Orchestres à l'école », et la DRAC a réservé la somme de 30 663,00 € pour ces interventions en milieu scolaire en 2014.

Par ailleurs, la Direction du système d'information et des télécommunications (DSIT) a piloté la mise en œuvre du portail Weezic à destination des élèves du Conservatoire. La DRAC a réservé pour sa part la somme de 5 000,00 € pour soutenir cette initiative.

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 12 novembre 2014

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Isabelle FOSTAN en sa qualité de 6^{ème} Vice-Présidente en charge de la culture et des équipements culturels à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une aide de 30 663,00 € au projet « Orchestre à l'école » et une aide de 5 000,00 € pour soutenir le développement du portail Weezic pour l'année 2014.

D'IMPUTER la recette au budget principal - 2014 - article 7471.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 décembre 2014

Affiché le :

02 décembre 2014